

Logement



1. Adapter mon logement à mon handicap

Mon logement n'est pas adapté à mon handicap.

Je demande les conseils de l'agence SOLIHA – Grand Paris (Solidaire pour l'habitat)

SOLIHA est une association.

Des personnes de SOLIHA viennent voir mon logement.

SOLIHA me propose des changements dans mon logement.

Elle me dit quels travaux il faut faire
pour mieux adapter mon logement à mon handicap.

SOLIHA ne me donne pas d'argent pour les travaux.

Mais je peux demander à SOLIHA de me trouver des aides.

Je demande l'avis d'un ergothérapeute

Un ergothérapeute est un professionnel.

Il me donne des conseils pour adapter mon logement à mon handicap.

Je peux appeler un ergothérapeute de ville pour visiter mon logement.

Avec les conseils d'un ergothérapeute, mon logement sera :

- plus sûr
- plus confortable.

2. Mon logement n'est pas adapté et ne peut pas être adapté



Si mon logement n'est pas adapté
et qu'il ne peut pas être adapté,
je peux essayer de trouver un autre logement.

Le service logement de la mairie de Saint-Cloud
peut m'aider à trouver un logement social.

Un logement social est un logement avec un loyer moins cher.

Je suis une personne en situation de handicap,
ma demande peut être prioritaire.

La MDPH peut me donner une aide pour le déménagement.
Cette aide dépend de mes revenus.

Je peux aussi demander une aide
à la Caisse d'Allocations Familiales - CAF.

3. Être en sécurité et autonome chez moi

La téléassistance



La téléassistance me permet :

- de prévenir que j'ai un problème.
Par exemple : je fais un malaise ou j'ai fait une chute.
- d'appeler de l'aide en appuyant sur un bouton.
Le bouton est sur un collier ou un bracelet que je porte sur moi.

Je peux appeler à n'importe quelle heure de la journée ou de la nuit.

Je peux ajouter des options à ma téléassistance pour :

- qu'elle détecte si je tombe
- qu'elle fonctionne à l'extérieur de chez moi.

J'ai besoin d'aides pour rester à domicile



Si j'ai besoin de l'aide de quelqu'un pour :

- faire du ménage chez moi
- faire du repassage
- faire mes courses
- me faire à manger
- m'aider à faire ma toilette
- s'occuper de mon jardin
- bricoler...

Je peux contacter :

Aides et soins 92 centre

137, boulevard de la République

92210 Saint-Cloud

Tél : 01 47 71 11 61

Pour plus d'informations, aller sur le site Internet :

[Aides et Soins à domicile 92 centre](#)

Générale des services

17, rue de l'Église

92210 Saint-Cloud

Tél : 01 89 29 01 33

Pour plus d'informations, aller sur le site Internet :

www.generaledesservices.com



Chiens d'assistance



L'association Handichiens propose des chiens.

Ces chiens sont éduqués pour :

- l'éveil des enfants : le chien m'aide si
 - j'ai du mal à me calmer,
 - j'ai du mal à être avec les autres.
- l'assistance : j'ai besoin d'aide pour faire des activités :
 - ouvrir une porte,
 - ramasser des objets,
 - me déshabiller...
- l'accompagnement social :
 - le chien me permet de discuter avec les autres,
parce que les autres sont intéressés par le chien.
- la surveillance :
 - si je risque de faire des crises.
Par exemple en cas de crise d'épilepsie.
 - si je risque de faire un malaise...

Le chien est habitué à toutes les situations :

- il n'a pas peur des transports en commun
- il sait marcher avec quelqu'un en ville
- il peut entrer dans les magasins.



Le chien peut m'aider :

- à me déshabiller
- à ramasser des objets
- à attraper des objets
- à ouvrir des portes...

Le chien m'aide à parler avec les autres,
les personnes sont attirées par le chien.

Le chien peut prévenir en cas de danger :

- si je fais une crise
- si je tombe
- si je suis bloqué quelque part.

Je contacte Handichiens :

43-45, rue Pierre-Valette

92240 Malakoff

Tél : 01 45 86 58 88

Mail : contact@handichiens.org

4. Je cherche un logement spécialisé



La Villa du Parc est un établissement pour adultes en situation de handicap mental.

La Villa du Parc se trouve à Saint-Cloud.

Je peux vivre à la Villa du Parc :

- je peux avoir ma chambre
- je peux manger à la Villa du Parc
- je peux faire des activités.

Je ne suis pas obligé de dormir à la Villa du Parc.

Je peux venir à la Villa du Parc uniquement la journée et

- participer aux activités
- manger à la Villa du Parc.

La Villa du Parc propose :

- des activités de la vie de tous les jours.
Par exemple, je peux cuisiner.
- du sport
- des activités artistiques.
Par exemple je fais de la peinture, des dessins...

La Villa du Parc propose aussi des activités pour m'aider à rencontrer d'autres personnes.

Je contacte la Villa du Parc :
7, rue Joseph-Lambert
92210 Saint-Cloud
Tél : 01 46 02 65 87
Mail : foyer.parc@papstcloud.org



Je peux trouver d'autres logements spécialisés
autour de Saint-Cloud.

La liste est dans [l'annuaire des établissements](#).

Il n'y a pas d'établissement spécialisé avec hébergement
pour enfant à Saint-Cloud.

Je dois avoir l'accord de la MDPH
pour aller dans un établissement spécialisé.

La MDPH c'est La Maison Départementale des Personnes Handicapées.

L'accord de la MDPH s'appelle **une notification**.

